

Rapport sur la rétroaction des intervenants

Consultations sur la gestion des risques de l'entreprise

(25 novembre 2002 - 31 janvier 2003)

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Équipe des communications et des consultations

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PROPOSITIONS À DÉBATTRE	1
NOMBRE DE MÉMOIRES	1
RÉTROACTION DES INTERVENANTS	2
Commentaires détaillés	2
<i>Élimination du PCRA</i>	2
<i>Contributions/calculs du CSRN</i>	2
<i>Versement des fonds de contrepartie des gouvernements au moment du retrait plutôt qu'au moment du dépôt</i>	3
<i>Intégration au CSRN de l'aide en cas de catastrophe</i>	3
<i>Soldes existants du CSRN</i>	3
<i>Élimination du seuil du revenu minimum</i>	3
<i>Seuil d'investissement du CSRN</i>	3
<i>Partage des coûts des nouveaux programmes</i>	4
<i>Assurance-production (anciennement assurance-récolte)</i>	4
<i>Lien possible entre le CSRN et l'assurance-production</i>	4
<i>Recherche de partenariats avec le secteur privé</i>	4
<i>Échéancier</i>	4
<i>Lacunes qui, selon les intervenants, subsistent dans les modifications proposées aux programmes</i>	5
<i>Autres commentaires</i>	5

RÉSULTATS DES CONSULTATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

INTRODUCTION

En novembre 2002, les gouvernements fédéral et provinciaux ont convenu de diffuser un document de consultation décrivant diverses propositions sur les changements à apporter aux programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE). Ce document reflétait l'état des discussions au sein du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la gestion des risques de l'entreprise en date de fin novembre. Il se voulait un outil pour favoriser le dialogue avec les intervenants, et non un exposé de position officiel du gouvernement. Le document a été affiché pour commentaires sur le site Web officiel du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) d'AAC le 25 novembre 2002, et expédié par le poste à tous les participants des séances de consultation antérieures sur le CSA. Les commentaires devaient nous être soumis avant la fin de janvier 2003.

PROPOSITIONS À DÉBATTRE

Voici les principales propositions de changement décrites dans le document de consultation sur la GRE :

- Éliminer le Programme canadien du revenu agricole (PCRA) et élargir le programme Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) pour y inclure une protection en cas de catastrophe (jusque là assurée par le PCRA) et un soutien de l'investissement agricole.
- Pour favoriser une utilisation plus active du CSRN, les fonds de contrepartie des gouvernements ne seraient accessibles aux producteurs qu'au moment du retrait, et non lors du dépôt. Il n'y aurait plus de boni d'intérêt de 3 p. 100 offert par le gouvernement fédéral.
- Les niveaux de contributions et les plafonds du CSRN seraient majorés afin de permettre aux producteurs d'effectuer des dépôts plus élevés.
- Les producteurs qui, une année donnée, ne peuvent effectuer la totalité de leur dépôt admissible, pourraient « reporter » celui-ci.
- Les programmes de paiements anticipés seraient maintenus.
- Après la période de transition et la mise en œuvre des programmes nationaux, les programmes complémentaires propres à chaque province ne seraient plus financés par le gouvernement fédéral.
- Au besoin, les gouvernements collaboraient avec des groupements de l'industrie et le secteur des services financiers à mettre au point de nouveaux outils de gestion du risque du secteur privé.

NOMBRE DE MÉMOIRES

Au total, 40 mémoires ont été reçus. Voici leur ventilation au 31 janvier 2003 :

17	Producteurs	2	Universitaires
5	Associations de producteurs	2	Organismes de défense des animaux

2	Institutions comptables/financières	1	Agrofournisseur
2	Consommateurs	9	Autres

RÉTROACTION DES INTERVENANTS

Globalement, les commentaires reçus en réponse au document de consultation sur la GRE ont été mitigés. Un certain nombre d'intervenants étaient d'accord avec les divers aspects du document et ont dit apprécier les efforts du gouvernement visant à rendre plus efficaces et plus efficaces ces importants programmes au profit des producteurs. Ils souscrivaient également à l'idée de moderniser les programmes pour faire en sorte qu'ils profitent aux producteurs qui en ont vraiment besoin. On a également louangé le gouvernement fédéral pour son engagement de cinq ans à l'égard du financement de la protection du revenu.

Néanmoins, la majorité des répondants estimaient toujours qu'un certain nombre de modalités clés des programmes proposés restaient à définir (p. ex. précisions sur le renouveau, lien possible entre le programme Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et l'assurance-production) et que, sans cette information, il leur serait difficile d'appuyer les modifications proposées. Certains intervenants de l'Ontario étaient d'avis que les nouveaux programmes ne contribueraient en rien à réduire les risques pour les petits producteurs.

Certains intervenants de la Saskatchewan ont dit apprécier le fait que les programmes seraient désormais de portée nationale et axés sur la demande, tandis que d'autres de l'Ontario ont dit craindre que des programmes axés sur la demande ne se traduisent par des fonds moindres pour les agriculteurs de la province. Certains s'inquiétaient également de l'élimination des programmes complémentaires provinciaux, qu'ils jugeaient bien adaptés aux besoins spécifiques des agriculteurs de chaque province.

Les intervenants se sont dits heureux du maintien des programmes d'avances printanières et automnales.

Tout en reconnaissant la très grande importance des programmes de gestion des risques, une minorité de répondants ont dit craindre que l'accent continué mis sur cette dimension ne porte ombrage aux quatre autres volets du Cadre stratégique pour l'agriculture, c'est-à-dire la salubrité et la qualité des aliments, le renouveau, la science et l'environnement.

Commentaires détaillés

Élimination du PCRA

- Tous les répondants appuient la dissolution du PCRA.

Contributions/calculs du CSRN

Les intervenants ont approuvé les caractéristiques suivantes du nouveau programme CSRN :

- Possibilité pour les producteurs de « reporter » leurs droits à contribution inutilisés des années précédentes. La majoration des taux de contribution et des plafonds des comptes afin de permettre des dépôts plus importants a été bien accueillie également.
- Utilisation d'une nouvelle formule de contribution, fondée sur un calcul mixte incluant un pourcentage des ventes nettes admissibles (VNA) et un pourcentage de la marge, plutôt que sur les VNA seulement.
- Passage à un régime de comptabilité d'exercice.

Versement des fonds de contrepartie des gouvernements au moment du retrait plutôt qu'au moment du dépôt

- Ceux qui étaient en faveur de cette option ont fait valoir qu'elle inciterait les producteurs à retirer de l'argent de leur compte au cours des années de faible revenu.
- Ceux qui s'opposaient à cette option ont souligné que bon nombre de familles agricoles doivent réinvestir toutes leurs économies dans l'exploitation. Ils ont fait valoir que les familles agricoles disposent de très peu de fonds pour la retraite ou pour la cession de la ferme d'une génération à l'autre.

Intégration au CSRN de l'aide en cas de catastrophe

- Comme le PCRA doit être dissout, bon nombre d'intervenants se sont dits d'accord avec cette orientation. Toutefois, bon nombre se demandaient si l'intégration de l'aide en cas de catastrophe au CSRN donnerait les résultats escomptés. Ils se demandaient également à partir de quel seuil on passerait de la stabilisation du revenu à l'aide en cas de catastrophe.

Soldes existants du CSRN

- Les intervenants ont exprimé beaucoup d'inquiétude concernant le sort qui serait réservé à l'argent qui est déjà dans les comptes du CSRN. Ils ont dit espérer que les soldes existants bénéficieraient d'une clause de droits acquis lorsque l'on ferait la transition au nouveau CSRN.

Élimination du seuil du revenu minimum

- L'élimination du seuil du revenu minimum et son remplacement par les programmes de renouveau n'ont pas suscité beaucoup de commentaires. Toutefois, un intervenant a dit craindre que cette mesure ne rende plus difficile la cession de la ferme d'une génération à l'autre et ne nuise aux agriculteurs débutants.

Seuil d'investissement du CSRN

- La plupart des commentaires à ce sujet exprimaient une opposition à l'établissement d'un seuil d'investissement dans le CSRN. Certains ont dit craindre que l'argent ne soit prélevé de l'enveloppe de stabilisation du revenu pour être investi dans d'autres domaines du CSA.
- Il y avait également des préoccupations quant à la possibilité que le seuil d'investissement entraîne des répercussions négatives sur le plan du commerce.

- Des questions ont été posées sur les investissements qui seraient admissibles. Plus de précisions ont été demandées.

Partage des coûts des nouveaux programmes

- Beaucoup de questions et de préoccupations ont été exprimées en ce qui concerne le ratio de partage des coûts du nouveau CSRN entre les gouvernements et les producteurs.

Assurance-production (anciennement assurance-récolte)

- Les avis étaient partagés sur l'à-propos d'inclure les productions animales dans le nouveau programme d'assurance-production. Certains estimaient que c'était là une bonne idée, d'autant plus que, dans sa forme actuelle, l'assurance-récolte ne répond pas aux besoins du secteur de l'élevage.
- Ceux qui s'opposaient à cette mesure estimaient qu'elles pourraient avoir des répercussions négatives sur le plan du commerce. Toutefois, ces intervenants reconnaissaient le besoin d'une assurance en cas de catastrophe pour les éleveurs de bétail.
- Un répondant a dit estimer que le nouveau programme d'assurance-production assurerait aux producteurs une protection contre les intempéries.
- Bon nombre d'intervenants soutenaient toujours ne pas disposer de suffisamment de précisions sur l'assurance-production pour pouvoir se prononcer à son sujet.

Lien possible entre le CSRN et l'assurance-production

- Certains intervenants semblent accepter l'idée d'un lien éventuel entre ces deux programmes, mais sous réserve que la participation à chacun d'eux demeure facultative.
- D'autres estimaient ne pas disposer de suffisamment de précisions pour appuyer ou rejeter cette proposition.

Recherche de partenariats avec le secteur privé

- On n'a pas reçu beaucoup de commentaires sur cette proposition, mais certains universitaires ont souligné qu'ils aimaient cette idée et qu'ils envisageraient d'inclure certains éléments de la GRE dans les programmes d'études agricoles.
- Un producteur a mentionné que cet élément était essentiel au renforcement de l'infrastructure commerciale en milieu rural, ce qui se traduirait par des avantages pour les collectivités rurales.

Échéancier

- Les préoccupations concernant l'échéancier des nouveaux programmes de GRE se répartissent en deux catégories :
 - D'une part, certains intervenants sont d'avis que les propositions ne sont toujours pas suffisamment étoffées, ce qui rend peu réaliste leur mise en œuvre le 1^{er} avril 2003. Certains avancent également que les gouvernements devraient procéder à davantage de consultations auprès des intervenants avant de mettre la touche finale à la conception des programmes.
 - Par ailleurs, certains producteurs ont exprimé des inquiétudes du fait qu'à l'approche du 1^{er} avril, ils ne savaient toujours pas de quoi seraient faits les nouveaux programmes. Ils

se sont dits impatients que des décisions soient prises, afin qu'ils puissent planifier la nouvelle campagne.

Lacunes qui, selon les intervenants, subsistent dans les modifications proposées aux programmes

Les intervenants jugeaient que les aspects suivants n'étaient pas adéquatement traités ou pris en compte dans les nouveaux programmes de GRE :

- Comment les nouveaux programmes de GRE assureraient-ils une protection contre les effets négatifs de politiques commerciales internationales telles que le *U.S. Farm Bill*.
- Renforcer les sauvegardes au chapitre de la défense des animaux – certains intervenants considèrent que l'inaction dans ce domaine présente un risque pour le revenu des producteurs.
- Fonds qui seraient disponibles dans les volets autres que la GRE, car ceux-ci contribuent également à la gestion des risques.
- Soutien des jeunes agriculteurs et des agriculteurs débutants qui doivent assumer des coûts de démarrage élevés et n'ont pas eu l'occasion d'accumuler de l'argent dans leur CSRN.

Autres commentaires

Il s'agit de commentaires généraux formulés par les intervenants au sujet du CSA.

- Les gouvernements devraient mettre davantage l'accent sur les moyens d'aider et d'inciter les producteurs à dresser des plans d'entreprise.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent continuer de consulter les Premières nations et de partager avec elles leur expertise.
- Les consommateurs souhaitent que les producteurs et les transformateurs établissent des plans qui, non seulement accroîtront leur rentabilité, mais aussi s'attaqueront aux enjeux de la salubrité des aliments, de la gestion des déchets, de la protection de l'environnement et de la recherche. Il y a lieu de continuer à appuyer les producteurs canadiens, car les consommateurs souhaitent être en mesure d'acheter des produits d'origine canadienne.